

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

Beauport qui nous en a requis acte a luy octroyé pour seruir ce que de raison le vendredy sixiesme jour de Juin Mil six Cent cinquante neuf

L. T. CHARTLER (avec paraphe)

PEUURET

Greffier (avec paraphe)

ADDENDA—APPENDICE L.

Philadelphie,
14 mai.

Gérard à Vergennes. N° 83. S'occupe des dépêches n^{os} 7 et 8, en autant qu'on n'y a pas répondu par les autres communications. Corrigeant une assertion d'une lettre antérieure, dit que le Congrès a l'intention de continuer la guerre plutôt que d'accepter une paix honorable qui ne comprendrait pas la France. Est heureux d'être informé que l'un ou l'autre des alliés recevra des propositions venant de l'ennemi commun, mais qu'aucun d'eux n'entamera des négociations isolées. A insisté fortement, devant les membres du Congrès, sur cette idée. Espère que le roi est satisfait de la façon dont on a traité les commissaires anglais. Croit que le Congrès demeurera fidèle à sa résolution de ne pas traiter avec les Anglais, excepté aux conditions suivantes: (1) l'évacuation du territoire américain ou la reconnaissance de l'indépendance américaine; (2) l'association de la France dans la paix. Estime qu'il serait dangereux de trop insister sur l'à-propos pour les Américains d'abandonner l'idée de conquérir le Canada. Les plus raisonnables parmi eux ne sont pas susceptibles d'une telle modération. Le roi ferait bien de s'assurer de l'impossibilité pour les Américains de réussir eux-mêmes dans cette entreprise et de s'en remettre à l'habileté de son agent pour éviter la demande, par les Américains, de la coopération des Français. Washington a probablement eu vent des vues de la France, mais il ne fera certainement pas mauvais usage de ses suppositions. Gérard suit ses instructions et évite les entreprises qui se présentent de temps à autre concernant l'attaque sur Halifax. Congrès content de l'approbation du roi concernant sa façon d'agir envers l'armée de Burgoyne. La majorité des états refuseront de continuer la guerre simplement sur la question des pêcheries. La principale raison d'appréhension, de l'avis de Gérard, est l'affaiblissement ou même la dissolution de la confédération quand aura disparu le péril commun. Affirme avec force au congrès que l'Angleterre est sur le point de pousser vigoureusement la campagne. Cela est nécessaire, car l'opposition persiste à éluder les résolutions du Congrès quant au renforcement de l'armée. Dépréciation du papier-monnaie, ce qui est le fléau de l'Amérique. Lee et un ou deux de ses amis s'opiniâtrent à maintenir que les articles, avancés par Beaumarchais, doivent être regardés comme des présents et que la France n'oserait pas refuser d'autres secours ni même guerroyer pour les pêcheries. Les autres députés considèrent avec mépris ces vues. On désire que la France garantisse les emprunts du congrès—ce que Gérard recommande. Il donne à entendre que des négociations se poursuivent entre l'Espagne et l'Angleterre, afin d'inciter le Congrès à prendre une décision. Celui-ci rejetterait unanimement une longue trêve. On parviendrait, toutefois, à lui faire accepter la trêve en obtenant le consentement de l'Angleterre à celle-ci, car, en Amérique, le désir de la paix est si véhément que, s'il fallait choisir entre ces alternatives, une trêve assurée à longue échéan-